

APPEL À PROJETS 2012

Initiatives et pratiques innovantes pour la prise en charge des plaies en ville



2



3



1



4



5

- Parce que l'infirmier(e) libéral(e) joue un rôle central dans la prise en charge des patients porteurs de plaies,
- Parce que son travail permet d'améliorer la qualité de vie des patients en assurant un contact quotidien,

la Fondation Urgo souhaite s'engager auprès d'eux.

La Fondation Urgo souhaite soutenir et valoriser des initiatives et pratiques innovantes, développées par des infirmier(e)s qui exercent en cabinet de ville, individuellement ou en groupe, favorisant l'amélioration de la prise en charge des plaies.

Un appel à projets réservé aux infirmier(e)s en ville

Cet appel à projets est ouvert à un(e) ou plusieurs infirmier(e)s diplômé(e)s d'État exerçant en libéral de façon partielle ou totale. Il peut s'agir d'un nouveau projet ou d'un projet qui n'est pas totalement réalisé au moment du dépôt du dossier.

Dotation

1 à 3 projets seront retenus selon leur qualité par un comité de sélection composé de professionnels de santé et de représentants de la Fondation Urgo. Un montant global de **10 000 €** sera réparti entre ces projets afin d'en financer leur avancement.

Exemples d'actions

- Créer des outils favorisant la coordination des soins entre professionnels de santé impliqués (ex : outils de suivi de la plaie : logiciel ou autre).
- Développer des actions impliquant le patient ou les aidants dans la prise en charge ou la prévention de la plaie.
- Élaborer des outils ou des recommandations pour améliorer la qualité de vie du patient (ex : nouvelle grille d'évaluation de la douleur).
- Mettre au point du matériel ou des techniques innovantes de soin.

La fondation Urgo a pour vocation de prolonger l'engagement des Laboratoires Urgo en faveur de la santé publique.

Elle s'est fixée trois axes d'intervention :

- Soutenir la recherche scientifique
- Accompagner l'éducation thérapeutique et la prévention en matière de santé publique
- Remettre des prix scientifiques et des bourses pour récompenser le travail de professionnels de santé, de chercheurs ou d'étudiants.

DATE LIMITE
DE CANDIDATURE
30 SEPTEMBRE 2012